

# BULLETIN D'INSCRIPTION ( À PHOTOCOPIER )

## PARTICIPANT

NOM : ..... PRÉNOM : .....

SOCIÉTÉ : .....

ADRESSE : .....

CODE POSTAL : .....VILLE : .....

E-MAIL : .....

TÉL : .....FAX : .....

## ADRESSE DE FACTURATION (si différente)

RAISON SOCIALE : .....

SERVICE : .....

ADRESSE : .....

TÉL : ..... E-MAIL : .....

## Responsable administratif de l'inscription (si différent)

NOM : ..... PRÉNOM : .....

FONCTION : .....E-MAIL : .....

TÉL : .....FAX : .....

- J'accepte les conditions générales de ventes  
 J'accepte de recevoir des informations  
de L'INSTITUT DE L'ÉVÉNEMENT et de ses partenaires.

## FORMATION

TITRE : .....

DATES : ..... PRIX HT: .....

## CACHET

À .....

le .....

## SIGNATURE

Les formations de L'INSTITUT DE L'ÉVÉNEMENT se déroulent sur Paris ou la petite couronne.

Merci de bien vouloir adresser ce bulletin d'inscription rempli à

### L'INSTITUT DE L'ÉVÉNEMENT :

- soit par mail : [inscriptions@institutdelevenement.fr](mailto:inscriptions@institutdelevenement.fr)

- soit par courrier à L'INSTITUT DE L'ÉVÉNEMENT

Espace des Sept Arpents - 42 rue des Sept Arpents

93500 Pantin - Tél. : 01 41 71 72 27

**Renseignements et inscriptions**

[www.institutdelevenement.fr](http://www.institutdelevenement.fr) - tél 01 41 71 72 27 - e-mail : [infos@institutdelevenement.fr](mailto:infos@institutdelevenement.fr)

# MODALITÉS D'INSCRIPTION

## L'INSCRIPTION

### L'inscription peut se faire

- par téléphone au **01 41 71 72 27**
- par courrier : L'INSTITUT DE L'ÉVÉNEMENT
- par mail : [inscriptions@linstitutdelevenement.fr](mailto:inscriptions@linstitutdelevenement.fr)
- en ligne sur le site Internet : [linstitutdelevenement.fr](http://linstitutdelevenement.fr)

Elle sera définitive à la réception du bulletin d'inscription dûment rempli.

Dès réception de votre inscription, L'Institut de l'événement vous fera parvenir une facture qui tient lieu de convention de formation simplifiée. Un courrier de confirmation, qui précisera le lieu de la formation, vous sera adressé dix jours avant le début de la session de formation.

## CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTES

Les prix des formations sont indiqués hors taxes, il sont à majorer du taux de la TVA en vigueur. Ces tarifs comprennent :

- L'envoi et l'étude du questionnaire des attentes
- La formation
- Le déjeuner
- La remise de certains supports pédagogiques

Les formations auront lieu à Paris ou en très proche banlieue.

Le règlement de la formation doit obligatoirement être effectué 15 jours avant le début de la session de formation.

Le règlement peut s'effectuer par chèque à l'ordre de « L'Institut de l'événement », par virement bancaire sur le compte Société Générale, libellé au nom de L'Institut de l'Événement, compte n° 30003 02192 00020898886 20

En cas de règlement par OPCA :

Vous avez la charge des démarches auprès de votre OPCA.

La rubrique Adresse de facturation du bulletin d'inscription devra impérativement être complétée.

Si le dossier de prise en charge n'est pas arrivé à L'Institut de l'événement avant le début de la session, vous serez alors directement facturé du montant correspondant à l'intégralité des frais de participation.

## ANNULATION :

Vous avez la possibilité d'annuler votre formation, par un courrier adressé à L'Institut de l'événement. Si l'annulation nous parvient jusqu'à 14 jours avant le début de session, vous obtiendrez le remboursement de votre inscription sous déduction de 10% de frais de dossier.

Au-delà du 14ème jour avant le début de la session, la totalité des frais de participation sera due, mais le participant initialement prévu aura la possibilité de se faire remplacer.

L'Institut de l'événement se réserve le droit de modifier le contenu ainsi que la date et/ou le lieu d'une session de formation si des circonstances indépendantes de sa volonté l'y obligent, ou d'annuler une session de formation si le nombre des participants était insuffisant.